

Séance du 08 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	19	22 Pour : 22 Contre : 0 Abstentions : 0

**Étaient présents :**

Mmes et MM PEYROULET Bernard, ALLANOT Yves, BAREILLE Muriel, BERGÉ Geneviève, CAMPOS Patricia, CAYRON Gérard, CHAPOTHIN François, DOUARD Vincent, GELIZE Cédric, LACROIX Caroline, LAFAILLE Denis, LALANNE Gisèle, LANDRIEU Floriane, LAPLACE-NOBLE Karine, MALABAT Romain, PROVENCE Julien, SENTAURENS Laurence, TADDEI Anne-Claire, VIRLOGEUX Angélique

**Procurations(s) :**

M. HUSTET Hervé (M. LAFAILLE Denis), Mme CAPDEVOLLE Gaëlle (M. CHAPOTHIN François), M. LENOIR Thomas (M. CAYRON Gérard)

Date de la convocation
01 mars 2024

**Étai(en)t absent(s) :**

M. REIMANN Julien

Date d'affichage
01 mars 2024

**Étai(en)t excusé(s) :**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le <sup>A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**</sup>

<u>18/03/2024</u>
et publication du
<u>18/03/2024</u>

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de M. Bernard PEYROULET, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le huit mars deux mille vingt quatre,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023  
**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	<b>3 005,14</b>
- un déficit reporté de :	<b>589,22</b>
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>2 415,92</b>
- un excédent d'investissement de :	<b>22 711,78</b>
- un déficit des restes à réaliser de :	<b>0,00</b>
Soit un excédent de financement de :	<b>22 711,78</b>

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	<b>2 415,92</b>
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	<b>0,00</b>
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	<b>2 415,92</b>
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	<b>22 711,78</b>

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Sauvagnon



Le Maire PEYROULET Bernard

le(s) secrétaire(s) de séance

*Gérard CAYRON*